



## COMPTE-RENDU

### Commission citoyenne de crise sanitaire

Mardi 12 mai 2020



#### COMMISSION CITOYENNE CRISE SANITAIRE

- RETOUR SUR LES DEBATS -



**RETOUR SUR LES 2 PREMIERS JOURS DE DÉCONFINEMENT**

- LA REENTRÉE DES ÉCOLES SEST BIEN PASSÉE
- PAS DE SURCHARGE DANS LES TRANSPORTS
- LES PSYQUES SONT TOUS ÉVALUÉS - EN COURS D'ÉVALUATION
- 60% DES SERVICES PUBLICS RÉGULIERS

#### 1 PLAN DE RELANCE

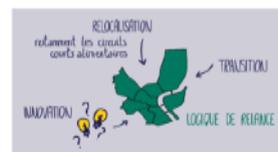
CONSTAT : IMPORTANCE DU LOCAL  
BESON D'UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LIEU AVEC LE SCHEMA RÉGIONAL À RENFORCER  
PMS PAS DE COMPÉTENCE DIRECTE



À QUELLE ÉCHELLE D'INTERVENTION ?

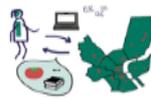
BORDEAUX MÉTROPÔLE  
BORDEAUX



VEILLE SUR LES PETITES ENTREPRISES

#### 2 VITRINE NUMÉRIQUE POUR LES COMMERCE LOCAUX

Bordeaux non commerce  
- CHERCHER AVEC RETENIR EN DRIVE  
ADAPTATION DES HORAIRES



#### 3 ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

AIDES FINANCIÈRES notamment pour l'équipement  
DÉVELOPPEMENT DE LA VISIO



#### 4 AIDES AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DES ENTREPRISES

VIA LA CHAMBRE DES MÉTIERS  
& PARTAGE D'EXPÉRIENCES ENTRE PAYS

#### 5 SOUTIEN AU MILIEU CULTUREL, ÉVÉNEMENTIEL, LA RESTAURATION ET LE TOURISME

POURSUITE DES AIDES MÉTROPOLITAINES  
Aides d'urgence 15 millions € par Bordeaux Métropole

ACCORDER DES EXTENSIONS PROMISSOIRES DE TERRASSES  
ATTIRER UNE CLIENTÈLE "LOCALE" - "COMMUNE DOMESTIQUE"  
PENSER UNE OFFRE DE VACANCES À BORDEAUX

#### 6 PROBLÉMATIQUE DES COÛTS DE LOYERS

MESURES D'URGENCE EFFICACES, MAIS À LONG TERME ?

PRÊT GARANTIE PAR BORDEAUX MÉTROPÔLE  
FOUDRES DE 50 000 €  
- prêts à taux 0  
- trésorerie

DÉVELOPPEMENT CHÔTELS D'ENTREPRISES



### SUJET : IMAGINER L'ÉCONOMIE LOCALE DE DEMAIN



#### 7 IMPORTANCE DU MAINTIEN DES COMMANDES PUBLIQUES

- VOLONTÉ FORTÉ DE POURSUIVRE L'INVESTISSEMENT  
- ATTENTION PARTICULIÈRE AUX MAÎTRES D'ŒUVRE

RÉDUIRE LES DÉLAIS DE PAIEMENT  
- TRAVAILLER AVEC LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE



#### 8 PROTECTION INDIVIDUELLE

RELOCALISER LA PRODUCTION DE MASQUES  
CONSTITUTION DE STOCKS  
SENSIBILISATION AUX DÉCHETS DE MASQUES  
ÉQUIPEMENT EN MASQUES DES PETITES ENTREPRISES

Etaient présents :

- 27 représentants des 19 conseils consultatifs de la Ville
- Nicolas Florian, Maire de Bordeaux
- Maëlle Despouys, responsable de la Cellule concertation – ville de Bordeaux
- Alice Corbin, collaboratrice d'Alexandra Siarri, 2<sup>ème</sup> adjointe auprès du Maire de Bordeaux
- Didier Henon, Cellule événementielle – ville de Bordeaux



©TS\_Ville de Bordeaux

## **Introduction et retour sur la 1<sup>ère</sup> Commission au sujet de la réouverture des écoles.**

**N. Florian, Maire de Bordeaux :** Bonjour à toutes et à tous et merci d'avoir répondu présents. Je tiens à souligner que notre première réunion a été très utile. Un point de la journée d'hier et d'aujourd'hui sur la reprise de l'école, assez inégale en terme de présence des élèves, allant de 20% à 70% de fréquentation suivant les quartiers. Concernant les transports en commun, les fréquentations sont en-deça de ce que nous avons prévu. Tout fonctionne sur le réseau. Par ailleurs, ce que l'on redoutait sur la sur-utilisation des véhicules personnels n'a pas été constaté aujourd'hui (pas de pic de trafic automobile).

Pour les masques, ils ont été mis sous plis au 11 mai, 200 000 foyers doivent recevoir un courrier avec 1 ou 2 masques. Pour les besoins supplémentaires, ils pouvaient appeler un numéro vert ou adresser un mail ; 7 000 personnes en ont fait la demande à ce jour. Sur la question des plus fragiles, tout un dispositif est mis en place avec une chaîne associative et des acteurs de terrain. Pour finir, 60% des services publics ont repris, les parcs et jardins ont rouverts aujourd'hui suite à l'épisode pluvieux d'hier.

Maintenant je vais répondre à vos questions et propositions sur l'économie locale. Je tiens à distinguer les dispositifs d'urgence de soutien mis en place par Bordeaux métropole, la région, l'Etat, et le plan de relance dans les semaines, mois et années à venir. Tout enrichissements en terme de propositions, d'idées que vous pourriez porter sont les bienvenus.

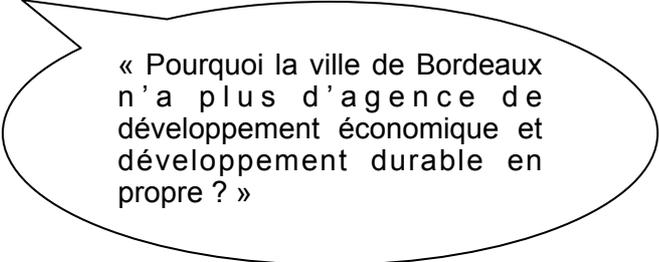
## Questions supports aux échanges

Quels besoins essentiels la crise sanitaire et le confinement ont-ils fait remonter ?

Sur quelles typologies de commerces et d'entreprises s'appuyer pour mieux se préparer à la sortie de crise et d'éventuelles prochaines ?

Quels sont les « besoins essentiels » supportés par les acteurs économiques ?

**M. Massiah (Conseil de la diversité) :** Tout d'abord, je voulais remercier toute l'équipe qui organise ces conférences. J'ai deux questions et une proposition à soumettre. Ma première question est de savoir pourquoi la ville de Bordeaux n'a plus d'agence de développement économique et développement durable en propre ? C'est-à-dire que sur la métropole, nous avons Bordeaux Unitec, Bordeaux Technowest, Talence Innovation Sud Développement, Bordeaux Atlantique avant, etc. Or, depuis la loi NOTRe, la compétence développement économique a été transférée des Départements vers les Régions et les Métropoles . Bien entendu, je suppose que la ville intervient dans le cadre du schéma régional du développement économique, environnemental, de l'innovation et de l'international. Ma seconde question est de savoir si la ville peut avoir une politique, en propre, dans le développement économique durable ou est ce que cette compétence revient automatiquement et uniquement à la Métropole ? Nous verrons avec les élections mais le Maire de Bordeaux était, très souvent, le président de la métropole. Enfin, ma proposition est de ne plus avoir une approche thématique et sectorielle de typologie mais plutôt repenser l'action économique durable par grands thèmes et grands sujets. Pour la ville de Bordeaux, le sujet de la mobilisation générale pour l'économie de la ville serait un thème intéressant. Cela recouvre un champ technique, social et économique englobant des initiatives et des actions qui feront partie des enjeux de demain.



« Pourquoi la ville de Bordeaux n'a plus d'agence de développement économique et développement durable en propre ? »

**N. Florian, Maire de Bordeaux :** Merci M. Massiah pour ces questions et cette suggestion. C'est vrai que Bordeaux métropole n'a pas d'agence de développement économique aujourd'hui. En réalité, ceux sont des structures, certes intercommunales, mais territoriales qui sont souvent des pépinières et des incubateurs. La ville, aujourd'hui, n'a pas de compétences directes sur l'activité économique. Par contre, nous avons un soutien indirecte à cette activité (exonération de droit d'enseigne, de droit de terrasse, politique d'innavotion avec la fête du vin, du fleuve, etc.). C'est effectivement dispersé mais très clair en terme de domaine de compétence. Le vrai sujet, c'est plutôt quelle est la place de la politique économique de Bordeaux métropole par rapport à la région. Enfin, sur votre proposition de grande thématique que j'appelle filière, je suis pour une régulation horizontale entre les collectivités. Cette logique de régulation et de transversalité s'appuie sur trois piliers :  
- **la relocalisation de l'ensemble des domaines (la santé, l'alimentation, etc.),**

- l'innovation industrielle
- la transition énergétique.

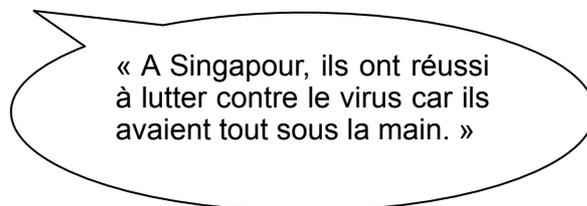
**Mme Pedelaborde (Conseil des entrepreneurs) :** Cette crise a révélé la problématique des loyers. Les entrepreneurs ont subi de plein fouet cette crise malgré des aides rapides et efficaces de la part de l'Etat et de la Métropole. Le loyer à Bordeaux est très élevé avec des gros bailleurs commerciaux ou des propriétaires indépendants qui jouent sur des pas de porte importants que les entrepreneurs ont du mal à payer en plus de leurs loyers.



**N. Florian, Maire de Bordeaux :** Votre témoignage est essentiel, cela pointe le niveau des loyers pratiqués sur Bordeaux et son agglomération et l'impact que cela a sur le coût structurel d'une entreprise ou d'une activité. Il y a eu des mesures d'urgence, que vous avez signalées, de la part de l'Etat et des collectivités. Par ailleurs, nous avons demandé aux bailleurs des bâtiments municipaux de l'agglomération d'exonérer certains loyers, nous avons mené une action auprès de l'Etat afin d'éviter que des bailleurs indélicats expulsent certaines entreprises ne pouvant pas payer leur loyer. Dans l'avenir immédiat, deux solutions se dessinent. Proposer un prêt garanti par Bordeaux métropole comme l'a fait l'Etat en partenariat avec les banques. Un fond de 50 millions d'euros faciliterait la trésorerie afin d'accorder des prêts à taux zéro (aides pouvant aller de 15 000 à 20 000 euros par entreprise). L'idée que la ville et l'agglomération achète de l'immobilier et le mette à disposition sous forme de parc d'entreprise est étudiée. En revanche, nous n'avons pas les moyens juridiques d'encadrer les loyers.

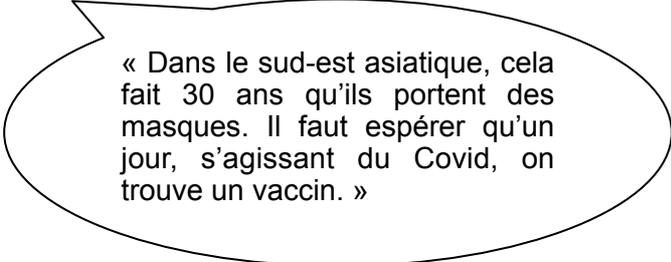
**Mme Quellier (Commission permanente du quartier) :**

Concernant la protection individuelle, j'ai une suggestion, suite à la crise sanitaire à laquelle nous avons du faire face. Je propose que la ville fasse des stocks de masques lavables non soumis à la péremption et de visières pour les jeunes enfants. Ces stocks seraient immédiatement disponibles sans attendre d'éventuelles commandes internationales aléatoires et seraient fabriqués localement, ce qui pourrait lutter en partie contre le chômage. La gestion de ce stock serait confié à un agent municipal clairement identifié.



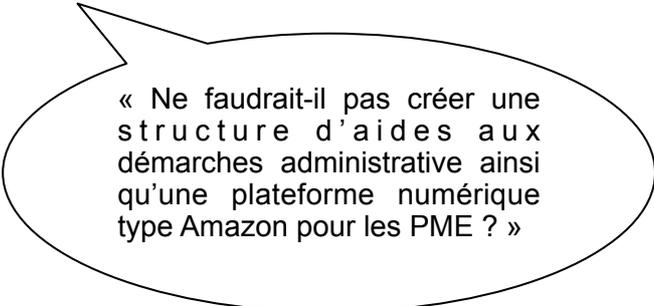
**N. Florian, Maire de Bordeaux :** C'est une très bonne proposition. Concrètement, concernant la commande de masque que nous avons passé avec l'agglomération bordelaise, nous avons 8 fournisseurs locaux dont un à La Teste. C'est une entreprise éphémère au sens où elle s'est montée car son propriétaire n'est pas du métier (issu du nautisme). Ne sachant pas quels seront nos besoins demain, nous travaillons pour la pérennité de cette entreprise. La commande globale que l'on a

faite avec les 28 communes de l'agglomération est d'un peu plus de 2 millions de masques. La moitié a déjà été envoyée donc, c'est environ 800 000 masques qui sont stockés. Sur ces 2 millions, l'entreprise de La Teste nous en a fourni 400 000 avec une capacité de production de 20 000 masques par jour. En pérennisant leur activité, nous pérennisons une trentaine d'emplois et nous pouvons compter sur la fabrication quotidienne de 20 000 masques. Pour revenir sur le stock de ces 800 000 masques, la question est de savoir si nous les distribuons lors d'un second envoi ou si nous les gardons en stock. Il faut une autonomie et une sécurité locale.



« Dans le sud-est asiatique, cela fait 30 ans qu'ils portent des masques. Il faut espérer qu'un jour, s'agissant du Covid, on trouve un vaccin. »

**M. Taty (Comité des diasporas) :** Au-delà des loyers, je pense que la problématique des PME est d'ordre administrative en terme de fiscalité et d'assurance notamment. Ne faudrait-il pas créer une structure d'aides aux démarches administrative ainsi qu'une plateforme numérique type Amazon pour les PME ? À propos de la place des grandes entreprises dans l'économie locale, elles sont essentielles effectivement avec de gros moyens d'investissement, des locaux disponibles (exemple de l'usine Ford) pour la production de masques et de gel hydroalcoolique, etc. Je terminerai mon intervention sur un point de vigilance environnemental avec le constat désarmant de masques et de gants jetés sur la voie publique.

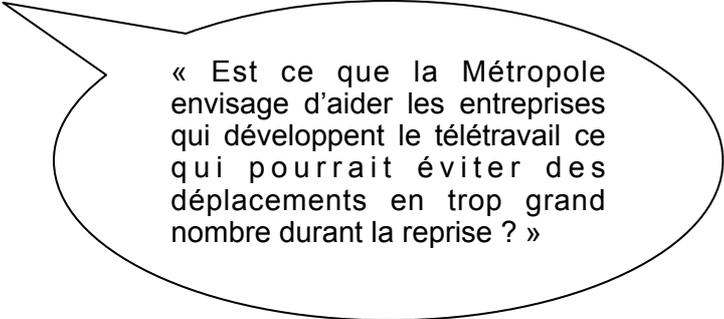


« Ne faudrait-il pas créer une structure d'aides aux démarches administrative ainsi qu'une plateforme numérique type Amazon pour les PME ? »

**N. Florian, Maire de Bordeaux :** Sur l'idée de créer une structure d'accompagnement aux démarches administratives, cela a déjà commencé avec la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et la Chambre de l'Agriculture qui ont mis en place, depuis hier, une équipe de 80 personnes pour aider, orienter toutes les entreprises sous la forme d'une plateforme téléphonique et d'un accueil physique. A côté de ça, une ingénierie bénévole s'est créée avec des entreprises dans la FrenchTech qui donne de leur temps pour aider d'autres entreprises. Même chose à Bordeaux métropole où une structure est dédiée à l'accompagnement des entreprises. Concernant la vitrine numérique, il ne faut pas oublier Cdiscount qui est implantée à Bordeaux. Nous avons une plateforme déjà en place qui s'appelle Bordeaux Mon Commerce où vous avez un accès direct aux commerces locaux pour passer commande. A terme et en lien avec la Ronde des quartiers (association des commerçants de Bordeaux) et la Chambre de commerce, nous souhaitons avoir un catalogue numérique de tous les produits bordelais avec un système de drive pour

leur retrait. Si l'on regarde ailleurs, à Londres, par exemple, près 40% des achats sont fait numériquement et pas qu'auprès de grandes entreprises. En France, c'est 15% d'achat numérique. Si je reste très attaché au relationnel humain et à l'idée d'aller faire ses courses, force et de constater qu'il faut s'adapter et se donner les outils qui répondent à cette attente d'achats numériques (numérique, amplitude horaire, etc.). Pour finir sur l'incivilité de certains qui jettent leurs masques par terre, une action de communication doit être faite.

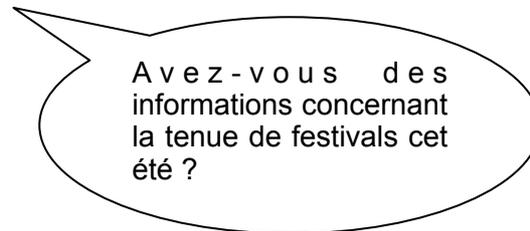
**M. Danthez (Conseil de la nuit) :** Je me permets d'intervenir pour rebondir sur la question des masques restants, est ce qu'il ne serait pas possible d'aider les entreprises qui vont rester plus longtemps fermées et qui vont avoir des difficultés financières à équiper leur personnel pour leur reprise d'activité ? Dans un second temps, est ce qu'il a été envisagé une aide pour les entreprises de plus de 10 salariés qui auront une fermeture plus longue (comme les bars, restaurants, discothèques, etc.) ? Enfin, est ce que la Métropole envisage d'aider les entreprises qui développent le télétravail ce qui pourrait éviter des déplacements en trop grand nombre durant la reprise ?



« Est ce que la Métropole envisage d'aider les entreprises qui développent le télétravail ce qui pourrait éviter des déplacements en trop grand nombre durant la reprise ? »

**N. Florian, Maire de Bordeaux :** Très bonnes remarques. Sur la première, des masques restants, le choix n'est pas encore fait mais pourquoi pas en débattre. La Chambre de commerce et de l'industrie va adresser plus de 900 kits Covid (masques, gel hydro alcoolique, ruban de marquage au sol, affiche « Les bons conseils pour se protéger et protéger les autres » et un sticker « J'aime mon commerçant ») auprès des commerçants bordelais. Il faut que l'on coordonne nos actions. Pour les aides aux entreprises de plus de 10 salariés, jusqu'à maintenant, la métropole s'occupait des entreprises de 1 à 5 salariés et la région s'occupait des entreprises de 5 à 250 salariés. Il y a donc, normalement, une prise en compte par la région de ces entreprises de plus de 10 salariés. L'aide n'est, malheureusement, pas suffisante au vu du nombre de commerçants concernés. Il va falloir que l'on travaille avec l'Etat et les collectivités sur un dispositif supplémentaire, un plan de relance, pour maintenir l'emploi et éviter des faillites. Enfin, l'investissement sur le télétravail et jusqu'à quel point la collectivité peut donner une aide à ceux qui s'engage à faire plus de télétravail ? La collectivité développe déjà ce format mais il faut, effectivement, le déployer ailleurs et aider les entreprises et associations à le mettre en place (équipement informatique, abonnement internet haut débit, applications, etc.). Je vois bien comment cette crise a montré que nous n'avons pas besoin de se déplacer pour la plupart des réunions. Via Zoom, Teams etc...on en a tous fait l'expérience, moi le premier !

**Mme Alvez (Conseil de la nuit) :** Pour les entreprises nouvellement créée, souvent soutenues par Pôle Emploi, il me semble que des prolongations d'aides ont été opérées. Est-ce que localement, il y a aussi des aides mises en place ? Pour les personnes travaillant dans l'hôtellerie-restauration et dans le milieu culturel et évènementiel, le télétravail n'est pas vraiment possible. Est-ce que des solutions bordelaises, indépendantes des décisions étatiques, vont être mises en place ?



**N. Florian, Maire de Bordeaux :** Le ministre des finances et de l'économie, Bruno Lemaire, prépare un plan de relance pour le mois de septembre. S'agissant des dispositifs mis en place (loyers, exonérations de droit d'enseigne, de droit de terrasse), nous allons les faire durer autant que nécessaire. Concernant les aides indirectes, la ville et la Métropole ont mis en place un fond d'urgence de 15 millions d'euros. Cette somme correspond à une aide forfaitaire de 11 millions d'euros pour 8 000 entreprises et à une aide supplémentaire de 1 000 euros pour les entreprises qui maintiennent l'emploi d'au moins 9 salariés. Nous travaillons avec les services sur des mesures complémentaires de soutien dont je vous ai déjà parlé avec un prêt à taux zéro garanti. Sur les moyens d'actions locaux, un groupe de travail d'une quarantaine de participants de toute la filière tourisme (bar de quartier, parc des exposition, croisiériste, etc.) a été constitué. Les premières propositions émises que nous reprendront avec l'accord de l'UMIH (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) sont les extensions de terrasses provisoires en concertation avec les riverains et les commerçants. Si l'Etat nous dit que le 2 juin les restaurants, les bars peuvent rouvrir à certaines conditions sanitaires, en fonction de l'état sanitaire du pays, il y aura forcément moins de clients d'où le maintien des aides. La suspension des épicuriales va également favoriser les restaurateurs alentours. A l'avenir, comment attirer une clientèle dite domestique et non plus étrangère ? Cela nécessitera une politique d'animation avec nos musées, les guides touristiques, etc. Deuxième objectif pour cet été, dans l'impossibilité de voyager à l'étranger ou à l'autre bout de la France, il faut constituer une sorte de package touristique, commercial et culturel très local. Concernant les festivals, les règles sanitaires seront-elles maintenues ? Comment rendre cela compatible avec un festival ? Nous devons attendre et prendre en compte les directives de l'Etat. A Bordeaux, la fête du vin prévue en juin annulée, nous réfléchissons avec le CIVB (Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux) à l'organisation d'un évènement culturel autour des vendanges et de l'art de rue en septembre/octobre, suspendu évidemment aux autorisations que nous aurons.

**Mme Vaconsin (Comité de l'Arbre) :** Je voulais vous alerter sur le fait de maintenir la commande publique dans les mois prochains. C'est une grande inquiétude chez les petites entreprises du domaine de l'aménagement. Les maîtres d'ouvrages publics n'ont pas de visibilité sur la possibilité de continuer les marchés contractualisés. C'est donc toute une chaîne de métier qui est impactée. Nous

rencontrons également de gros problème de délai de paiement qui impacte dangereusement notre trésorerie.

**N. Florian, Maire de Bordeaux :** Merci de votre intervention. Sur le maintien de la commande publique, il y a deux positions. Ceux qui veulent réduire l'investissement et donc la commande publique parce que la crise coûte cher. La seconde position, que je soutiens, estime qu'il ne faut pas commettre l'erreur de réduire l'investissement (commande publique, assistance à maîtrise d'ouvrage, commande intellectuelle, etc.). Des marges de manœuvre sur le soutien direct (subventions, achats de masques, etc.) en réduisant l'auto-financement des collectivités peuvent être faites. C'est à dire que l'épargne que la ville de Bordeaux dégage chaque année sur le budget est investi de suite. La place de la maîtrise d'oeuvre dans la commande publique est très importante et il ne faut pas l'oublier. Nous assumerons les contrats engagés et nous donnerons de la visibilité sur un cycle de commande. La transition écologique a besoin d'urbanisme tactique et de professionnels qui nous aident pour construire la ville de demain. Enfin sur les retards de paiement, cela fait plusieurs fois que j'interviens personnellement auprès de Gérald Darmanin et du directeur national des finances publiques afin que la trésorerie bordelaise soit plus fluide. Les délais de paiement à plus de 45 jours sont intolérables. Je serai vigilant et je n'hésiterai pas à re-intervenir auprès du ministère.

## CONCLUSION

**M. Despouys, Cellule concertation :** Il est 18h48, je vous propose de conclure rapidement cette réunion en vous remerciant chaleureusement pour votre participation. La prochaine Commission citoyenne aura lieu mardi prochain à 17h30 et, suite aux retours du questionnaire, nous vous proposons d'aborder le sujet de l'alimentation.

**Nicolas Florian, Maire de Bordeaux :** Pour les personnes qui n'ont pas pu prendre la parole. La question ou proposition écrite est tout à fait possible, n'hésitez pas à nous adresser vos retours, remarques, propositions, etc. Merci beaucoup, je retiens vos propositions très concrètes et je tâcherai de répondre à certaines d'entre elles, sur lesquelles nous n'avons pas encore pris de décision, la prochaine fois. Bonne soirée.

## **ANNEXES – CONTRIBUTIONS ECRITES**

### **RETOUR DES ELU.E.S DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

- **Quels besoins essentiels la crise sanitaire et du confinement ont-ils fait remonter ? (ex : besoin de fruits et légumes frais, besoin d'artisans proche de chez vous pour quelconque motif ...)**

Les élu.e.s ont mis en avant l'intérêt essentiel du lieu qu'est le marché. Ils auraient voulu pouvoir manger local et français via les producteurs présents sur ces marchés. Ils considèrent également moins dangereux le marché local que les supermarchés et y trouvent avec des meilleurs produits. Ils ont également souligné le manque de commerçants proposant des loisirs créatifs proche de chez eux, ainsi que des difficultés pour s'approvisionner en livres autour de chez eux durant cette période. Ils ont également souligné le besoin en matériel informatiques (encres, imprimantes) pour continuer l'école à distance. Le manque de masque et de gel a également été souligné par certains élu.e.s.

Les élu.e.s considèrent également important de privilégier les circuits courts en facilitant le lien entre producteurs et consommateurs, via le marché mais également via les commandes par internet, les livraisons ou les drives. Ils soulignent également l'importance des réseaux sociaux dans le bon fonctionnement des circuits courts, et plus généralement leur rôle important pour créer de la solidarité entre habitants/commerçants/artisans d'un même quartier.

- **Suite à la crise, comment aider les petits commerçants de quartier à poursuivre leurs activités face aux grandes entreprises nationales et/ou internationales?**

Les élu.e.s soulignent l'importance d'aller faire ses courses chez les petits commerces de quartier. Pour faciliter cela, ils proposent différentes solutions. L'un d'eux propose la création d'un bon d'achat offert par la Mairie pour inciter les gens à découvrir les commerçants du coin et acheter local. Ils soulignent également l'importance de permettre une meilleure visibilité à ces commerçants de quartier via différents moyens : créations de pages sur les réseaux sociaux, mise en avant du producteur sur le menu de la cantine, mise en avant des commerçants sur des événements de quartiers type marché de Noël, partenariat avec des écoles autour d'ateliers culinaires, propositions d'ateliers pour découvrir les commerçants (dédicaces de livres, dégustations, ateliers dessins ...). Ils pensent que les commerçants doivent être accompagnés pour être d'avantage visibles. Une proposition d'aménagements des horaires des petits commerçants est également remontée, afin que les personnes en activités puissent s'y rendre en fin de journée ou les Week-ends. Enfin, les élu.e.s du CME considèrent importants d'aider les commerçants à ajuster leurs prix pour les rendre compétitifs face aux grandes surfaces, mais également pour les aider à réduire leurs coûts (ex: mutualisation des services de livraisons).

## **RETOUR DE MME CHAILLOU MEMBRE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU QUARTIER CHARTRONS GRAND PARC JARDIN PUBLIC**

Bonjour à toutes et à tous,

Cette crise sanitaire liée au Covid19 nous a tous mis dans "un état d'acceptation", celui d'accepter, entre autres, le confinement.

Pendant le confinement nous avons eu des besoins différents, besoin de se sentir bien chez soi pour ceux qui ont un toit, besoin de bien se nourrir, besoin d'avoir un bon environnement médical et hospitalier au cas où et besoin de se configurer professionnellement pour après.

Nous sommes entrés dans le confinement à cause de la peur car la peur est, en elle-même, un mécanisme de défense.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'angoisse car nous sommes dans l'inconnu tant que les scientifiques n'ont pas trouvé d'antidote à ce virus ravageur.

Cette crise sanitaire que nous traversons entrainera inévitablement, nous le savons tous, une crise économique majeure et va nourrir de nombreux débats.

La France a été à l'arrêt et ce marasme économique a impacté de nombreux secteurs d'activité locale à Bordeaux comme le tourisme, la culture, la restauration, l'habillement, les artisans, les commerçants et certaines professions libérales.

Prévoir le futur avec une épidémie virale est un peu compliqué car ce virus se répand rapidement et semble s'inviter et se propager d'avantage lorsque nous nous rassemblons.

Mais, afin de ne pas imaginer un chômage de masse, la reprise du travail est essentielle.

La reprise du travail, dans ce contexte de crise sanitaire, est un grand défi sociétal et suppose que de nombreuses dispositions soient prises comme apprendre à vivre moins vite et mettre de côté la culture du "sprint".

Nous allons devoir prendre d'autres directions comme développer d'avantage le télétravail dans certains secteurs d'activité, réaménager l'espace travail et l'espace-temps de travail à cause des mesures de précaution nécessaires pour éviter la contagion.

Par la même, l'écran risque d'altérer le lien social aussi le petit commerce de proximité nous attirera d'avantage car le contact tisse le lien.

Il faut protéger notre tissu économique local car il est un acteur important pour notre région et par interaction pour les autres.

Il faut le soutenir et l'aider à rebondir même si l'activité est au ralenti car qui va doucement va loin et car même si demain nous semble loin cette crise sanitaire aura une fin.

Bien à vous,  
Anne-Valérie Chaillou